

avec Washington, mais à notre avis, les Américains ne sont pas actuellement «indispensables dans la recherche d'une solution». <sup>134</sup> Il n'en reste pas moins, bien sûr, au-delà de la fierté et de la détermination officielle, que le concours économique américain dans «l'édification nationale» actuelle serait fortement apprécié.

Ce bref préambule sur les États-Unis illustre un peu l'attitude de certains interlocuteurs vietnamiens pensant que tout propos sur le Canada doit nécessairement être introduit par une mise au point sur la politique américaine. Dans les perceptions vietnamiennes, le Canada est en effet assimilé aux États-Unis; certes, la distinction devient évidente à propos du rôle historique des deux pays en Indochine, mais on retrouve très vite l'association mentale qui est établie entre les politiques suivies par Ottawa et Washington depuis 1978-1979. D'une façon générale, les attitudes canadiennes sont mal comprises, ou plutôt non admises; elles provoquent dans plusieurs entrevues, scepticisme, perplexité, voire dérision, puisque l'on dit ne pas comprendre pourquoi le Canada, après tout marginal dans ce conflit, se comporte face au Vietnam avec la même intransigeance que les États-Unis. Régulièrement, nos interlocuteurs ont cité les politiques australiennes, suédoises, hollandaises ou françaises en soulignant que des liens pouvaient être maintenus sans qu'il y ait cependant d'accords politiques.

Malgré l'existence des liens diplomatiques entre Ottawa et Hanoï, l'ensemble des rapports demeurent négligeables. L'ambassadeur vietnamien à Londres est accrédité auprès du gouvernement d'Ottawa, et celui du Canada à Bangkok couvre le Vietnam. D'épisodiques rencontres légitiment symboliquement l'existence du canal diplomatique. Comme nous l'avons montré dans la première partie de cette étude, le Canada poursuit depuis 1979 une politique de fermeté et de loyauté relativement aux engagements pris par la coalition des États qui, après l'invasion du Kampuchéa par les troupes vietnamiennes, a placé Hanoï au ban de la collectivité internationale. Ainsi que l'écrit Kim R. Nossal : «La persistance du Canada à maintenir sa punition du Vietnam — en

---

<sup>134</sup> Entretien avec Nguyen Co Thach, "L'Indochine neutralisée", dans *Politique internationale*, n° 31, printemps 1986, page 237.